

## Home in One – Responsabilité civile privée

Home in One vous permet de réunir vos assurances de patrimoine en un seul contrat: responsabilité civile, ménage et bâtiment. Vous bénéficiez ainsi d'une solution d'assurance optimale au juste prix. L'assurance responsabilité civile privée Home in One prend en charge les prétentions de tiers à votre égard, tout en vous prémunissant contre celles qui sont injustifiées. Pour une prime modeste, votre assurance vous protège jusqu'à un montant de plusieurs millions.

### Personnes assurées

**L'assurance couvre la responsabilité civile des personnes assurées en qualité de:** chef de famille, maître de maison, détenteur d'animaux, sportif amateur, cavalier (y compris lors de concours), maître d'ouvrage pour ses propres biens, propriétaire d'une maison individuelle ou d'un immeuble avec maximum 3 appartements, conducteur de véhicules confiés (perte de bonus), utilisateur de cycles

### Risques de base couverts

Cette assurance protège le patrimoine des personnes assurées contre les prétentions légales de tiers en cas de:

- **Lésions corporelles**
- **Dégâts matériels**

La couverture d'assurance s'étend également à des choses louées ou confiées, ainsi qu'aux locaux loués

- **Dommages à des animaux**

La couverture d'assurance s'étend également à des animaux confiés

#### Somme d'assurance à choix

|                |                |                 |
|----------------|----------------|-----------------|
| CHF 3 millions | CHF 5 millions | CHF 10 millions |
|----------------|----------------|-----------------|

#### Choix de franchises

##### Franchise intégrale

Dès que le montant du sinistre dépasse la franchise convenue de CHF 250.– resp. CHF 750.–, le dommage est remboursé dans sa totalité, sans qu'aucune franchise ne soit déduite.

##### Franchise à choix par couverture

La franchise peut être déterminée individuellement pour chaque couverture. Pour la plupart d'entre elles, il est possible de choisir une franchise dès CHF 0.–.

Nous remboursons:

- Les dommages intérêts dus
- Les frais de défense contre des prétentions injustifiées
- Les frais d'expertise, d'avocats et de justice
- Les frais de prévention pour écarter un danger imminent
- La protection juridique en cas de poursuite pénale des personnes assurées

### Couvertures supplémentaires

Les couvertures suivantes peuvent être incluses sur demande:

- **Dommages causés aux automobiles ou motos confiées, ainsi qu'aux véhicules mis à disposition par un garage**
- **Dommages causés à des chevaux et poneys loués ou empruntés et à leur équipement et attelage**  
(y compris lors de concours, épreuves de dressage et entraînements)
- **Chasseur**  
L'assurance comprend la responsabilité civile consécutive à .....
- **Modèles réduits d'aéronefs**

- L'exercice de la chasse
- L'activité de garde-chasse
- L'emploi de chiens
- La participation à des manifestations sportives de chasse

### Vos avantages en bref

- **La Vaudoise accorde des prestations en l'absence d'une responsabilité légale** .....
- **L'assurance couvre la responsabilité civile privée liée aux activités lucratives accessoires pour autant que le chiffre d'affaires ne dépasse pas CHF 20'000.– par année** (exemple: femme de ménage indépendante).
- **Vous avez le choix de réunir les assurances de votre patrimoine dans un seul contrat. Vous bénéficiez ainsi d'une couverture complète calculée au prix le plus juste.**
- **Sans sinistre durant 3 ans, la Vaudoise vous rembourse 20% des primes payées.**

- Dommages causés par une personne incapable de discernement (exemple enfant)
- Dommages matériels causés lors d'activités sportives ou ludiques
- Dommages causés par un animal
- Frais de vétérinaires